CFP Quimper
3 bd du Finistère
CS
29107 Quimper

solidairesfinancespubliques.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr

Compte rendu du Comité Social d'Administration Local du 16 juin 2025

Dans sa déclaration liminaire, **Solidaires Finances Publiques** est revenue sur les nouvelles mesures d'économies annoncées par Amélie de Montchalin. Le budget 2026 risque d'être désastreux pour la Fonction publique, les services publics et les fonctionnaires…
L'Observatoire interne figurant à l'ordre du jour de ce CSAL, **Solidaires Finances Publiques** a invité la DDFIP à la prudence, la question de la dégradation des conditions de travail étant plus que jamais centrale au sein de la DGFiP, avec 8 suicides et tentatives de suicide survenus depuis le début de l'année.

Notre déclaration liminaire est visible dans son intégralité sous le lien suivant:

https://sections.solidairesfinancespubliques.info/290/files/290/documents/CSAL_16-06-2025_-D%C3%A9claration_liminaire.pdf

➢ Formation professionnelle: Bilan 2024 (pour information) et plan 2025 (soumis au vote)

La présentation a été faite par la division Formation professionnelle, en voici un petit résumé:

La formation professionnelle a connu une forte hausse par rapport à 2023, due aux formations transverses.
L'objectif de la DG est que 82% des agents suivent au moins une formation, le taux de satisfaction des stagiaires s'élève à 94,14%
L'équipe de formateurs en local comprend 140 animateurs, dont 5 cadres C (nouveauté).
Le taux de formations en local s'élève à 73%, il a doublé depuis 2019.
La préparation aux concours se fait en distanciel.
2 sessions sur le modèle managérial ont été proposées aux A encadrant.es.
Actions majeures de 2024: 16 sessions sur la téléphonie, ainsi que des stages pour les agent.es du SDIF.
6 formations en présentiel ont eu lieu sur Novae.
La formation continue concerne essentiellement la filière fiscale, l'e-formation est en chute libre : 93,46 % des formations ont eu lieu en présentiel.
Le nombre d'e-formations s'élève à 177 jours, en nette baisse, mais on recense 60% d'absentéisme…en particulier, pour la formation «Prévention des incivilités»: 78 % d'absentéisme!
A noter qu'il est toujours possible de s'y inscrire sur Semafor, de même que pour la formation sur la laïcité.
Il est possible de suivre les e formations avec un casque, depuis son poste de travail.
La formation initiale concerne les cadres A et B sortant de l'ENFIP.
Mi-juin, la DDFIP 29 accueillait 17 élèves de seconde, en stage.

Pour **Solidaires Finances Publiques,** les externes devraient pouvoir bénéficier d'un oral blanc, comme c'est le cas pour les étudiant.es, mais l'ENFIP n'est pas d'accord.
La DDFIP propose 2 oraux blancs pour les sélections A+.
Pour les organisations syndicales, ce bilan est un atypique, avec un bémol sur la catégorie C, qui bénéficie le moins de la formation.
S'agissant des e-formations: l'inscription sur Mentor méritait d'être simplifiée, c'est désormais le cas puisque l'application est accessible via *mes démarches RH.*

Solidaires Finances Publiques a réclamé une formation déontologie pour tous les agent.es, face à l'augmentation des procédures de sanctions disciplinaires, et déploré l'absence prise en compte du tutorat/mentorat dans ce bilan de formation, ce que la direction a reconnu.

Or nombreux sont les agent.es qui donnent de leur temps pour former leurs collègues, sans aucune reconnaissance, ni salariale, ni en termes de décharges, ni symbolique.
Solidaires Finances Publiques revendique une reconnaissance claire de ce rôle de transmission des savoirs !

Nous avons aussi noté une nouveauté: une formation RH pour les recruteurs, directement liée au recrutement au choix des A…
C'est bien la moindre des choses! la DG confie désormais aux RH et aux responsables de services la responsabilité de recruter les cadres A, or ce rôle ne s'improvise pas! Dans le privé, on recrute les responsables RH après parfois 5 ans d'études supérieures, comment la DG peut-elle minimiser à ce point les difficultés liées au recrutement? Espérons qu'il n'y aura pas trop d'erreurs de casting...

Au programme 2025 :
- 34 e-formations seront proposées via Mentor. Une formation Mentor sur la RGP est attendue (et redoutée…), ainsi que sur l'inclusion, le numérique et la sécurité numérique (IA) (durée : 10h30!!!)
- 2 formations sur les taxes d'urbanisme (un module théorique, un pratique)
- 1 formation crypto actif
- 1 formation en présentiel TVA e-commerce
- une formation SIP de demain est proposée en local.

A noter que SEMAFOR va évoluer, pour permettre aux formateurs d'avoir accès aux évaluations des stagiaires.

Après avoir salué le travail et la réactivité des collègues de la division Formation professionnelle, les organisations syndicales ont voté « pour » le plan de formation 2025, qui prend en compte les besoins des collègues.

➢ Observatoire interne 2024

La direction a présenté les résultats de l'Observatoire interne pour la DDFIP 29.
Le taux de participation se maintient, les taux sont en progression comparés à ceux 2024, mais à relativiser.
En particulier s'agissant de l'ambiance de travail, qui enregistre pourtant les meilleurs taux depuis 2021:
les agent.es des SIE sont les plus mécontents, suivis par les collègues des SIP, puis du foncier et des SGC, du contrôle fiscal et de la direction. La relative amélioration des taux peut s'expliquer par une pause dans les restructurations, après les années NRP.
Pour **Solidaires Finances Publiques,** la direction se satisfait de peu, dans la mesure où les résultats restent **très** mauvais, avec notamment un niveau de stress élevé et un sentiment de reconnaissance en berne.
Les taux sont particulièrement mauvais comparés à ceux de la fonction publique d'état.
On ne peut pas non plus sous-estimer le nombre de collègues très insatisfaits qui ne répondent pas à ce genre d'enquête, n'en voyant pas l'intérêt dans la mesure où les solutions ne sont pas prises pour améliorer leurs conditions de travail ou leurs perspectives.

La direction a présenté son plan d'action:
L'organisation d'un groupe de travail (GT) a mis en évidence les points suivants :
- le rythme des réformes crée de l'anxiété
- les personnels veulent de la transparence sur les réformes
- il y a de fortes attentes sur l'informatique.

La direction reconnaît ne pas pouvoir agir sur certains points (rémunération, informatique), mais va proposer des éléments factuels:
- les agent.es ont besoin de communication ? la direction va aller sur le terrain, travailler sur la présentation des services (via des podcasts par exemple?) (…)
- Une mise à niveau bureautique s'impose

- Sur l'ambiance managériale, qui n'est pas terrible même si elle progresse: la direction propose d'organiser des réunions dans les services le jeudi par exemple, que les managers s'impliquent dans ce qui peut dénouer le dialogue, fassent un point d'étape, associent les agent.es…

- Accompagner pour les préparations aux concours, sur les changements de métiers pour les A,
proposer un dispositif d'immersion pour les C et B dans d'autres services que le leur pendant quelques heures.
- Accompagner les agent.es nouvellement arrivé.es pendant les 3 premiers mois
Sur ce dernier point, **Solidaires Finances Publiques** a indiqué que cela devrait se faire depuis bien longtemps, que malgré leurs charges de travail les collègues le font naturellement.
Il est temps de revenir à des règles de bon sens !
Notre organisation syndicale a insisté sur l'importance d'accorder une attention particulière aux collègues un peu plus fragiles (nouveaux collègues parfois déraciné.es, jeunes (ou moins jeunes!), contractuel.les, femmes enceintes, collègues en situation de handicap)
Nous avons évoqué la problématique des recrutements « au fil de l'eau », impliquant une mobilité tout au long de l'année avec le risque de s'éloigner de sa famille restée sur place.
La direction reconnaît que le télétravail a modifié profondément les collectifs de travail et accentué l'isolement de certain.es collègues.

Après la période Covid, **Solidaires Finances Publiques** avait suggéré à la direction de communiquer sur les départs en retraite, en indiquant sur Ulysse le nom des collègues concerné.es, soit un minimum de reconnaissance après des années de carrière à la DGFIP!
La direction le fait depuis, et avait même imaginé proposer aux collègues une petite réception, avec remise d'une boîte de chocolats.
Interrogée par **Solidaires Finances Publiques** sur le maintien de ces réceptions, la direction a reconnu qu'elles n'ont plus lieu : les collègues sont souvent déjà partis lorsque l'invitation leur est proposée, et ne s'y rendent pas (ce qui n'est pas surprenant!)
Solidaires Finances Publiques a proposé à la direction d'envoyer directement une boîte de chocolats aux collègues avant leur départ du service…

➢ Présentation de la note sur les lignes directrices sur les trois missions de programmation, de contrôle et d'expertise issues des Pôles de Contrôle et d'Expertise (PCE).
Ce point avait été ajouté à l'ordre du jour de ce CSAL, à la demande de **Solidaires Finances Publiques,** qui a fait venir un agent du PPD en qualité d'expert.

Il a fait un petit rappel historique: jusqu'en septembre 2019, la DDFIP 29 comptait 3 PCE, avec 33 agent.es au total.

A la création du PPD, issu de la fusion des 3 PCE, les effectifs ont fondu à 20 sur le papier (18 en fait), pour tomber à 13 actuellement, et ce alors même que le service a récupéré les remboursements de crédit de TVA.

L'inquiétude des agent.es du service est forte, la note du 15 mai prévoyant notamment le passage en PUC (Pôle Unifié de Contrôle) si les effectifs passent sous la barre des 10.

Selon la direction, il n'est pas question de réorganiser une nouvelle fois et d'envisager un nouveau transfert d'emplois. La note concerne les directions qui comptent encore des PCE, créés en 2006, ce qui n'est pas le cas de la DDFIP29. Le Finistère est déjà dans le dispositif souhaité par la note.

Compte tenu du transfert de l'expertise des PCE vers le PPD, cette étape a déjà été franchie; la note conforte les choix faits. La DDFIP 29 fait partie des 8 directions qui ont opté pour un PPD, 2 étant classés en catégorie 2, dont celui du Finistère.

En ce qui les concerne l'évolution des missions prévue par la note:

- Programmation: depuis avril 2025, le PPD traite l'ensemble des listes DM (data mining), qu'il analyse et enrichit. L'évènementiel, qui représente 50% de la programmation, relève d'autres services et est valorisé par le PPD.

- Expertise: localement, l'expertise du PPD comprenait la mise en recouvrement des intégrations fiscales.
A terme cette mission sera exercée par le SIE.
Le PPD traite actuellement 800 demandes de remboursement de crédit (RC) de TVA, ce qui correspond à 5 % du total. Ces demandes vont être transférées en direction.
80% des RC TVA doivent être transférés au SIE (dossiers « simples »), la note indiquant que les RC TVA ne relèvent plus des PPD.
- Contrôle: les agent.es du PPD ne feront plus de CSP (contrôles sur pièces). Cela concerne 20 dossiers, dont le contrôle relèvera désormais des BDV.

La facturation électronique va impacter les SIE, l'expertise demandée risquant d'être plus importante.
Sa mise en place est prévue au 1er septembre 2026, et pour les TPE (1/4 des entreprises) au 1/9/2027.
Il existera un socle gratuit pour toutes les entreprises, avec des options payantes: contrairement à ce qui était initialement prévu, les entreprises traiteront avec des plateformes privées…
Le déploiement de la facturation électronique est décalé depuis 2 ans, suite aux difficultés rencontrées.
A en croire la direction, la note du 15 mai change peu le schéma d'organisation actuel.
Au plan national, certaines Dircofi vont récupérer le traitement des listes DM, là où il n'existe plus de BDV.
En 2024, le PPD a proposé 14 dossiers issus du data mining à la Dircofi. La direction attend une redescente de la DG sur ce point.

Pour résumer, localement le PPD a un avenir, avec éventuellement un ajustement à prévoir sur le data mining.
L'application Sirhius pro ne sera bientôt plus disponible.
Alertée sur les prochains départs de sachants. la direction a garanti que les emplois seront maintenus au PPD.

➢ Points divers

- **Solidaires Finances Publiques** a relayé le fait qu'une agente s'est vue refuser l'octroi de la prime de caisse, au motif qu'elle est contractuelle. La direction va étudier la question.
- L'intérim au SGC de Landerneau va se terminer prochainement
- Les organisations syndicales ont déploré la date très tardive des réunions bilatérales sur les affectations locales, la problématique du logement pour les collègues venant d'autres départements étant cruciale!

Pour toute question, remontée…, n'hésite pas à contacter les élu.es de **Solidaires Finances Publiques:**

Titulaires			**Suppléant.es**		
BACHEROT Sylvie	PCRP Quimper	02 98 98 54 10 06 70 86 51 06	LE MESTRE Sandra	SIP Brest	02 98 00 30 42
HAMON Béatrice	SDIF Quimper	02 98 10 33 63	PENNEC Nicolas	SPFE Quimper	02 98 65 11 20
PARENT Rudy	PCRP Quimper	02 98 98 54 09	LE BRIS Anne-Sophie	SIE Morlaix	02 98 88 91 96
LICHOU Jacques	PCRP Brest	02 98 00 91 00	BEUF Jérôme	SIP Brest	02 98 00 30 07

Nous te souhaitons un bel été et de très bonnes vacances !